

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 14,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE  
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

<p>INSÉRITIONS :</p> <p>Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames . . . . . 50.</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10</p> <p>EDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.</p> <p>À Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna</p> <p>à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p>	<p>ABONNEMENTS :</p> <p>Un An . . . . . 12 Francs</p> <p>Six Mois . . . . . 6 id.</p> <p>Trois Mois . . . . . 3 id.</p>
<p>Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.</p> <p>Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>		<p>Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>

Monaco, le 13 Janvier 1885.

## ACTES OFFICIELS

Le Prince, par Ordonnance du 22 décembre dernier, a autorisé M. Jean Plati, Capitaine dans la Compagnie des Gardes de Son Altesse Sérénissime, à accepter et à porter la Croix de Chevalier de l'Ordre de Saint-Stanislas, qui lui a été conférée par S. M. I. l'Empereur de Russie.

Par Ordonnance Souveraine du 9 de ce mois, M. Léon Thévenot a été nommé Consul de la Principauté à Lyon.

## NOUVELLES LOCALES

Mercredi matin est arrivé dans notre port, remorqué par un vapeur de Nice, le brick-goëlette grec *Gregorius*, chargé de houille pour l'usine à gaz.

Ce bâtiment, jaugeant 450 tonneaux, avec 8 hommes d'équipage, commandé par le capitaine Conminos, vient de Sunderland (Angleterre), et appartient au port de Syra.

Sa traversée a été des plus pénibles et a duré 50 jours. Pris par des vents d'une extrême violence dans le golfe du Lion, il eut, toute la journée du 23 décembre, son pont entièrement balayé par des paquets de mer qui faillirent le faire couler. Il dut relâcher à Cagliari (Sardaigne) pour réparer ses avaries.

La fête de l'Épiphanie a été célébrée, dimanche, dans toutes les églises de la Principauté en présence d'une grande affluence de fidèles.

M<sup>gr</sup> l'Évêque assistait pontificalement à la grand' messe de 10 heures à la Cathédrale. La maîtrise et l'orchestre ont exécuté la belle messe de Léo Delibes, et l'on a particulièrement remarqué les progrès faits par les enfants de l'école des Frères, qui ont chanté les différents morceaux de cette messe avec un grand ensemble.

Le Tribunal Supérieur a condamné le nommé Jules-Eugène-Adolphe-César Méhul, né à Dieppe (France), à treize mois de prison pour vol simple; et le nommé Pierre-Antoine Birolani, né à Bergamo (Italie), à vingt jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion et mendicité.

La saison musicale de Monte Carlo, qui commence le 31 janvier prochain, se prépare avec la plus grande activité; des répétitions ont lieu chaque jour.

M. Padeloup a eu l'heureuse idée de terminer chaque concert par des fragments d'opéras en costumes et mise en scène. Ce sera :

- Au 1<sup>er</sup> concert, le 4<sup>e</sup> acte des *Huguenots*.
- 2<sup>e</sup> — le 4<sup>e</sup> acte de *Rigoletto*.
- 3<sup>e</sup> — des scènes de *Lucie de Lammermoor*.
- 4<sup>e</sup> — le 2<sup>e</sup> acte de *Manon Lescaut* et la scène de la prison de *Faust*.
- 5<sup>e</sup> — des scènes d'*Hérodiade* et de *La Favorite*.
- 6<sup>e</sup> — le 3<sup>e</sup> acte d'*Aïda*.
- 7<sup>e</sup> — scènes de *Lakmé*.
- 8<sup>e</sup> — scènes du *Barbier de Séville*.
- 9<sup>e</sup> — 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> actes d'*Hamlet*.
- 10<sup>e</sup> — 4<sup>e</sup> acte de *La Traviata*.
- 11<sup>e</sup> — l'acte du jardin de *Faust*.
- 12<sup>e</sup> — réveil de Bruneilde de *Sigurd* et *Le Chalet*.

On sait que les interprètes seront :

Mesdames : Krauss — Devriès — Salla — Donadio — Franck-Duvernoy — Simonnet — Belloca.  
Messieurs : Faure — Capoul — Vergnet — Couturier — Biorskein — Villaret — Jouhanet.

Pour la partie instrumentale :

Messieurs : Sivori — Marsik — Planté — Théodore Ritter — Hasselmans.  
Madame Essipof.  
Mademoiselle Carpentier (1<sup>er</sup> prix de violon 1883).

Une pareille réunion de célébrités dit combien la prochaine saison musicale de Monte Carlo sera intéressante et brillante.

Nous publierons prochainement les programmes détaillés des divers concerts.

Parmi les artistes engagés par M. Padeloup pour les concerts-représentations du Casino de Monte Carlo, cette année, figure un jeune ténor suédois, M. Théodore Biorkstein.

Son père, slottsfogde (intendant) du château du roi de Suède, à Stockholm, l'avait destiné à la carrière diplomatique; mais, entraîné par la vocation, le fils s'est consacré au chant. Recommandé par Boito, le compositeur de *Mefistofele*, et par Christine Nilsson à Delle Sedie, il est venu à Paris, et travaille depuis deux ans avec cet excellent maître.

Doué d'une voix très sympathique, très applaudi dans plusieurs concerts du grand monde à Paris, bien tourné, élégant, le jeune artiste suédois sera certainement un des favoris de la saison montecarlienne.

D'un autre côté, nous lisons dans le *Sport* :

« M<sup>lle</sup> Simonnet vient d'être engagée par M. Padeloup pour les grands concerts de Monte Carlo. Nous prédisons un succès décisif à cette jeune et gracieuse artiste qui a obtenu au Conservatoire les trois premiers prix de solfège, de chant et d'opéra

comique. Nous nous étonnons qu'elle n'ait pas encore paru au théâtre de M. Carvalho, où elle est destinée, croyons-nous, à devenir une émule des plus remarquables cantatrices. »

## CASINO DU CERCLE DES ÉTRANGERS DE MONTE CARLO

### 7<sup>e</sup> CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE ANCIENNE & MODERNE

Sous la direction de M. Roméo Accursi

1. *Symphonie héroïque* . . . . . Beethoven.
2. *Ouverture de la Muette de Portici* . . . . . Auber.
3. *Prélude de Loreley* . . . . . Max Bruch.
4. { *Élégie des Erinnyes* . . . . . Massenet.
- { *Sérénade des Scènes pittoresques* . . . . . d'
5. *Danse Persane* . . . . . Guiraud.

## TIR AUX PIGEONS

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 27 mètres.

Partagée entre MM. Bernard et Cortese.

PRIX JEE. — *Un Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons à 27 mètres.

Ce prix, qui termine les concours préparatoires, a été gagné par :

1<sup>er</sup>, M. Moncorgé; 2<sup>e</sup>, M. Mainetto.

POULE RÉGLEMENTAIRE — (Handicap). — 20 fr. chaque. — 1 pigeon.

Partagée entre MM. Day et Boschaert.

Jeu 8 Janvier

Prix supplémentaire, gagné par M. Moncorgé, premier; MM. Danneo et Day, seconds.

Vainqueurs des autres poules: MM. Wilson, Danneo, Noël, Blake, Sibot.

## GRANDS CONCOURS INTERNATIONAUX

61 tireurs inscrits, parmi lesquels MM. Kennedy, Hopwood, Sutcliffe, lord Granville Gordon, le colonel Vernon, Day, sir Frédéric Johnstone, Welbore Ellis, le capitaine Stratford, Remington Wilson, Idès Van Hoobrouck, le colonel Smith, Guidicini, le baron de Saint-Trivier, le comte de Châteaubriand, le colonel Forster, les capitaines Fane, Blake et Shelley, le prince Doria, Crossfield, Tart, Seaton, Merry, Pedro Acebal, E. Barabino, Puissant d'Agimont, etc.

Temps magnifique. Beaucoup d'animation dans le stand, nombreux spectateurs venus de Nice, de Menton; les terrasses du Tir sont occupées par une foule choisie; les dames rivalisent de toilettes et d'élégance.

1<sup>er</sup> jour — Samedi 10 janvier

## GRANDE POULE D'ESSAI

UNE BOURSE de 2.000 fr., ajoutée à une poule de 100 fr. chaque. Le second recevra 500 fr. sur le prix et 25 % pris sur les entrées; le troisième, 300 fr. et 20 %; le quatrième, 200 fr.

et 15 %; le reste au premier. — 6 pigeons : 2 à 24 mètres; 2 à 26 mètres; 2 à 27 mètres. Barrage à 28 mètres. — 2 pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

Stewards : MM. le Comte de Montecupo, Lord de Clifford et Ophoven.

- 1<sup>er</sup>, M. Day (anglais), gagne 2,560 francs.
- 2<sup>e</sup>, M. Pinson (belge), 1,475 francs.
- 3<sup>e</sup>, M. Moncorgé (français), 1,080 francs.
- 4<sup>e</sup>, M. Pedro Luro (italien), 785 francs.

Les pigeons s'envolaient avec une vitesse extraordinaire, ce qui donnait un grand attrait au Tir.

2<sup>e</sup> jour — Mardi 13 janvier

**PRIX D'OUVERTURE**

UNE BOURSE de 3,000 fr., ajoutée à 100 fr. d'entrée. Le second recevra 750 fr. sur le prix et 25 % sur les entrées; le troisième, 500 fr. et 20 %; le quatrième, 250 fr. et 15 %; le reste au premier. — 5 pigeons à 25 mètres. — 2 pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jours — Vendredi 16 et samedi 17 janvier

**GRAND PRIX DU CASINO**

UN OBJET D'ART et 20,000 fr., ajoutés à 200 fr. d'entrée. Le second recevra 4,000 fr. sur le prix et 25 % des entrées; le troisième, 2,000 fr. et 25 %; le quatrième, 1,000 fr. et 15 %; le reste au premier. — 12 pigeons : le premier jour, 4 pigeons à 26 mètres; le second, 1 pigeon à 26 mètres et 7 pigeons à 27 mètres. Le gagnant de ce même prix, en 1884, reculera de 1 mètre. — 3 pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

5<sup>e</sup> jour — Lundi 19 janvier

**PRIX DE MONTE CARLO**

GRAND HANDICAP LIBRE

UNE BOURSE de 5,000 fr., ajoutée à 100 fr. d'entrée. Le second recevra 1,250 fr. sur le prix et 25 % des entrées; le troisième, 750 fr. et 20 %; le quatrième, 500 fr. et 15 %; le reste au premier. — 3 pigeons. — 1 pigeon manqué entraîne la mise hors concours.

6<sup>e</sup> jour. — Jeudi 22 janvier

**PRIX DE CONSOLATION**

UN OBJET D'ART et 1,000 francs.

(Les conditions de ce prix seront ultérieurement publiées)

**TRAIN DE LUXE HEBDOMADAIRE ENTRE CALAIS ET MONACO**

Nous apprenons que la Compagnie des wagons-lits et des grands express européens vient d'obtenir de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée une accélération de la marche du train de luxe Calais-Menton.

Depuis samedi 10 janvier, ce train part de Calais le samedi à 2 heures après-midi, quitte Paris (gare P.-L.-M.) à 8 h. 45 du soir; arrive à Marseille le dimanche à 11 h. du matin; à Nice à 3 h. 36; à Monaco à 4 h. 10; à Ventimiglia à 5 h. 15.

Il repart de cette dernière ville le mardi à 10 heures 47 matin; à Monaco à 11 h. 25; passe à Nice à 11 h. 58; à Marseille à 4 h. 53, et arrive à Paris le mercredi à 7 h. 45 du matin

A l'occasion des courses de Nice, la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. délivre dans toutes les gares du littoral, pour les 12, 15 et 18 janvier 1885, des billets d'aller et retour pour Nice, valables du 11 au 18 de ce mois, qui donneront droit à tous les trains sauf les express.

Les billets d'aller et retour, actuellement délivrés par les gares de Monaco et de Monte Carlo, Menton, Roquebrune, Eze, Beaulieu, etc., seront valables sans changement de prix, du 11 janvier jusqu'au dernier train de la journée du 19 janvier 1885.

**TRAINS SPÉCIAUX.** — A l'occasion des courses de Nice, les trains spéciaux ci-après ont eu lieu hier, et seront répétés entre Nice et le Var les 15 et 18 janvier courant :

Départs. — 1<sup>er</sup> train : Départ de Nice, à 10 h. 16 matin; arrivée au Var à 10 h. 24 matin. — 2<sup>o</sup> train : Départ de Nice à 1 h. 10 soir; arrivée au Var à 1 h. 19.

Retours. — 1<sup>er</sup> train : Départ du Var à 4 h. 21 soir; arrivée à Nice à 4 h. 33 soir. — 2<sup>o</sup> train : Départ du Var à 5 h. 8 soir; arrivée à Nice à 5 h. 20.

**LE VOCABULAIRE DU TURF**

A l'occasion des courses qui ont lieu cette semaine à l'hippodrome du Var à Nice, il nous a paru intéressant de relever quelques-uns des termes spéciaux

usités sur le turf, que beaucoup de gens entendent et dont quelques-uns se servent sans en connaître la valeur :

**Handicap.** — Lorsque diverses courses ont produit par leurs résultats connus et confirmés un classement tel, entre les chevaux, que la valeur des uns et des autres se trouve assez nettement établie pour ne plus laisser de place au doute et à l'incertitude, sans lesquels la lutte perd son intérêt, on rétablit un équilibre factice au moyen d'une opération qu'on appelle le *Handicap*, et qui consiste à imposer aux chevaux des surcharges en rapport avec leur âge et les succès qu'ils ont remportés.

**Le Champ.** — « Parier contre le *champ*, prendre un cheval à égalité contre le *champ* ». Ces expressions techniques ont une acception toute particulière. Le mot *champ*, par rapport à un cheval, signifie tous les autres chevaux qui lui sont opposés; ainsi parier pour *Gladiateur*, par exemple, à égalité contre le *champ*, cela veut dire que l'on borne sa chance à celle de *Gladiateur*, et que l'on perdra si un seul des autres chevaux qui courent et qui forment le *champ*, le devance.

**Bookmaker.** — On entend, par ce mot, des gens qui, à certaines proportions fixées par eux, parient contre tous les chevaux qu'on veut prendre contre eux. Ils *donnent* les chevaux, c'est-à-dire que, à 3, 4, 5, 10, 40, contre un, suivant le cas, ils prennent le *champ* contre un des favoris.

**Courses à surcharges.** — Sont, en général, des prix importants, dans le programme desquels on fixe des surcharges pour les chevaux ayant gagné tels prix, et *vice versa* pour les décharges.

Ces prix sont très souvent gagnés par des chevaux de 4 ans, qui ont gagné les grandes épreuves de 3 ans.

**Starter.** — Mot à mot, *donneur du départ*. Le *starter* doit baisser son drapeau quand les chevaux lui paraissent bien placés pour le départ simultané. Il ne doit jamais relever son drapeau après l'avoir baissé. Les faux départs sont faits par les jockeys qui partent sans signal. Alors le deuxième drapeau reste levé comme celui du *starter*, ils reviennent au point de départ. Quand les jockeys font plusieurs faux départs volontairement, le *starter* a le droit de les mettre à l'amende.

**Mains basses, Hands down.** — On dit gagner les mains basses quand le cheval gagne facilement et que le jockey arrive les mains fixées sur le garrot, c'est-à-dire sans avoir besoin de secouer son cheval.

**Deat heat.** — Se dit d'une course où les deux premiers chevaux sont si rapprochés qu'il est impossible d'en désigner un seul. Après un *deat heat* (épreuve morte), les propriétaires des chevaux arrivés tête à tête peuvent partager le prix ou recommencer la course à la fin de la journée.

**Rush.** — Faire un *rush*, c'est déployer une grande vitesse et une grande énergie pendant une courte distance avant la fin de la course.

**Betting.** — Nous venons d'écrire un mot qui dit plus de choses qu'il n'est gros. *Betting* signifie l'acte de parier. *aller au betting*, c'est aller à l'endroit où les parieurs sont réunis.

Pour beaucoup de gens, les paris sont l'âme de la course, et le grand mouvement de capitaux — on compte aujourd'hui par millions — auquel donne lieu chaque épreuve, est, aux yeux de beaucoup de gens, la raison la plus vraie de l'intérêt si passionné que les diverses catégories sociales portent à l'institution devenue nationale des *courses de chevaux*.

**Sport.** — On désigne par ce mot une nombreuse série d'amusements, d'exercices et de simples plaisirs qui absorbent une portion assez notable du temps des hommes riches et oisifs.

Du mot *sport*, on a tiré dans la langue anglaise et importé dans la nôtre un assez grand nombre de termes spéciaux qui méritent d'être relatés. Par *sporting-life* (vie du sport), les Anglais et les anglo-manes désignent la manière de vivre de ceux qui se livrent aux divers exercices du sport. L'amateur du sport s'appelle un *sportsman*. Nous avons encore le mot *sportif* pour désigner ce qui a trait au sport; on dit très bien, dans un certain monde, la *vie sportive*.

Ces importations gâtent la langue évidemment, mais qu'y faire, puisqu'il n'existe pas de douane pour les arrêter à la frontière ? G.

**CHRONIQUE DU LITTORAL**

**Grasse.** — On écrit de cette ville :

« La récolte des violettes, pour laquelle on émettait des craintes très fondées, donnera bien plus que les prévisions, sans être pour cela abondante, les plants ayant trop souffert de la durée de la sécheresse. Il ne faut pas s'attendre néanmoins à des prix élevés pour ces fleurs, les besoins étant peu importants par suite des approvisionnements de produits à la violette qui existent encore.

« Notre marché aux huiles d'olive n'est pas sorti

encore de la période d'acalmie de fin d'année. Les affaires ont été peu importantes, non seulement à cause du moment où nous sommes, mais aussi par suite des quantités restreintes que la fabrication, vu l'insuffisance de la récolte, peut offrir à la vente. »

**Nice.** — M. Pierre Gal, vicaire à Villefranche-sur-Mer, est nommé vicaire à Sainte-Hélène, de Nice.

— La fermeture de la chasse pour toute la France est fixée au 1<sup>er</sup> février.

— Les journaux de Nice annoncent l'émission des billets de la loterie autorisée par arrêtés ministériels des 13 février et 11 septembre 1884, pour payer les frais de l'exposition. Ces billets, au nombre de six millions, sont en vente dans les bureaux de tabac. Ils ont pour objectif vingt gros lots, dont un de 500,000 francs, un de 100,000 francs, deux de 50,000 francs, deux de 25,000 francs. En tout, 1,800,000 francs de lots.

Les fonds seront déposés à la Banque de France.

— Voici les résultats des courses d'hier, 1<sup>re</sup> journée.

**Prix du Conseil municipal.** (course de haies). — 5,000 francs offerts par le conseil municipal de la ville de Nice, pour tous chevaux nés en 1881 et antérieurement. Distance : 2,500 mètres environ. 1<sup>er</sup> prix, *Chapelure*, à M. Licart; 2<sup>e</sup> prix, *Tabarka*, à M. Baltazzi; 3<sup>e</sup> prix, *Rose-Thé*, à M. Baltazzi.

**Grand prix de Monaco.** — (Steeple-chase handicap.) 20,000 francs pour tous chevaux nés en 1881 et antérieurement. Distance : 4,200 mètres environ.

1<sup>er</sup> prix, *Entraîneur*, à M. Hennessy, monté par Pettet; 2<sup>e</sup> prix, *Diaphane*, à M. Derville; 3<sup>e</sup> prix, *Lili*, à M. Khan.

**Prix du Conseil Général.** — (Steeple-chase à réclamer). — 4,000 fr., dont 2,500 fr. offerts par le conseil général des Alpes-Maritimes. Distance : 3,200 mètres.

1<sup>er</sup> prix, *Gros-Guillaume*, à M. Bensa; 2<sup>e</sup> prix, *Jacometta*, à M. Hennessy.

*Rosalba*, qui était première, est tombée.

**Villefranche.** — Le 8 janvier, à 9 heures du soir, deux malfaiteurs ont été pris en flagrant délit, au moment où ils s'introduisaient dans les bureaux de la gare de Villefranche pour y faire main basse.

Ces malfaiteurs ont été remis entre les mains de la gendarmerie.

**Sospel.** — On annonce la mort de M. Michel Saramito, directeur de l'école ecclésiastique de Sospel.

**Savone.** — Nous lisons dans la *Liguria Occidentale* :

« Un vol considérable a été commis cette nuit à la poste.

« Des voleurs restés inconnus ont pénétré dans le cabinet du directeur, ont ouvert la caisse et y ont pris un paquet de 55 lettres recommandées et la somme de 17,000 francs en espèces et en timbres. Ils ont refermé la porte sans tourner la clef dont ils s'étaient servis. On ignore l'heure précise à laquelle a été commis ce vol audacieux. »

— Nous lisons dans le même journal :

« Un pli assuré, contenant 5,000 francs, arriva hier de Gènes à notre gare.

« L'employé qui l'avait reçu, à 4 heures de l'après-midi, le remit à celui qui le remplaça, et le pli partit pour Cairo, lieu de destination indiqué sur l'adresse.

« Lorsque le pli parvint aux mains de la personne à laquelle il était adressé, il ne contenait plus que des morceaux de vieux papier. »

**BIBLIOGRAPHIE**

L'ART INTIME ET LE GOUT EN FRANCE. — (*Grammaire de la curiosité*), par Spire Blondel, Paris, Edouard Rouveyre, éditeur. Un magnifique volume in 8° Jésus, illustré de 200 vignettes et de 25 planches hors texte. Prix 25 : francs.

Aujourd'hui que chacun, à quelque rang qu'il appartienne, cherche, dans le calme du foyer, à se reposer des fatigues du travail et des efforts consacrés aux nécessités de l'existence, le *chez-soi* a cessé d'être l'habitation monotone et bourgeoise du temps jadis. Dans cette vie assise au coin du feu, renfermée, sédentaire, comme l'a si bien exprimé un de nos brillants écrivains contemporains, la créature humaine, et la première venue, a été poussée à vouloir les quatre

murs de son *home* agréables, plaisants, amusants aux yeux; et cet entour et ce décor de son intérieur, elle l'a cherché et trouvé naturellement dans l'objet d'art industriel, plus accessible à tous.

Grâce au développement général du goût, grâce surtout à « l'éducation de l'œil des gens du XIX<sup>e</sup> siècle », cette manifestation du luxe intérieur a donné naissance à ce que M. Spire Blondel appelle *l'Art intime*, c'est-à-dire la réunion de ces mille et un objets d'art et de curiosité, qui complètent l'ameublement, lui servent de parure, l'éclairent et l'égayent d'une façon charmante.

Mais si quelques amateurs, exceptionnellement bien doués, possèdent une finesse d'observation et une délicatesse de sentiment suffisantes pour apprécier sagement tous ces objets, et goûter en sybarites le plaisir intellectuel que procure leur possession, d'autres, moins raffinés, quoique fort éclairés d'ailleurs, éprouvent, au contraire, un embarras pénible à les choisir, à les grouper et les fusionner, pour ainsi dire, autour d'eux, dans un ensemble harmonieux et savant. De là, ces erreurs regrettables, ces fautes de goût déjà signalées, dont on n'a malheureusement que trop souvent à déplorer les fâcheux exemples.

Tandis que l'art se multiplie sous toutes les formes, qu'il entre partout, qu'il attire, intéresse et convertit tout le monde, lorsque tant de gens intelligents s'entourent de curiosités de toute sortes, M. Edouard Rouveyre, l'éditeur, a jugé utile de publier *l'Art intime et le Goût en France*, ouvrage destiné à servir de guide à ceux qui, pour se délasser des exigences matérielles de la vie, veulent en jouir par son côté paisible et agréable.

L'auteur, M. Spire Blondel, a complété son travail par une « Grammaire de la curiosité », qui sera un guide sûr et une source de connaissances indispensables aux amateurs et aux gens du monde.

*Au caprice de la plume*, par M. Stéphen Liégeard (1).

Le *Journal de Monaco* a déjà entretenu ses lecteurs, le 8 juillet 1884, du dernier volume publié par M. Stéphen Liégeard : *Au caprice de la plume*. Depuis lors, une centaine de journaux au moins ont rendu compte de cet ouvrage, et de cet imposant faisceau d'appréciations diverses, ressort une continuité d'éloges, rare à ce degré. Les réserves elles-mêmes, peu nombreuses, et qui n'effleurent que des points accessoires, pourraient, en plus d'un cas, passer pour louanges.

Une vingtaine de feuilles — entre celles qui font l'opinion — se distinguent surtout par une hauteur d'idées, par un charme de style, qui transforment leurs articles en véritables études littéraires frappées à la bonne marque.

Nous nous plaisons à enregistrer cette éclatante confirmation de nos appréciations personnelles, tout en regrettant que les limites qui nous sont assignées ne nous permettent pas de reproduire pour nos lecteurs les excellentes pages de critique consacrées à ce sujet par la *Revue des deux Mondes*, la *Revue Britannique*, le *Figaro*, le *Français*, le *Journal des Débats*, la *Patrie*, le *Charivari*, le *Temps*, le *Messager du Midi*, le *Monde Illustré*, le *Triboulet*, l'*Univers*, le *Livre*, le *Pays*, le *New-York Herald*.

Le rédacteur du *Polybiblion* rend, en forme de conclusion, l'arrêt que voici :

« En somme, ce volume achève de classer M. Stéphen Liégeard parmi nos plus brillants écrivains. Il a le flair artistique et l'imagination prodigieuse. Son style a de l'éclat, un tour aisé et aimable, une savoureuse élégance. Nous lui voudrions, peut-être, un luxe plus sobre d'images. Mais quoi ! l'auteur applaudi des *Grands cœurs* est aussi poète en prose.

« Même quand l'oiseau marche, on sent qu'il a des ailes, et la plume que M. Liégeard détache de ces ailes toujours prêtes à prendre leur vol est bien taillée,

alerte et fine. De si rares mérites peuvent être recommandés. »

Telle est l'opinion unanime de la presse que nous sommes heureux d'enregistrer. C. J.

## VARIÉTÉS

### Le Roi de la Fève

Encore une royauté qui se perd et que la morgue triste et gourmée de notre époque sérieuse fait mettre en oubli; on la relègue presque aujourd'hui parmi les amusements de l'enfance: là, du moins, son attirail de friandise, son étalage gastronomique, plaideront éloquemment pour elle et la préserveront toujours des dangers d'une déchéance complète.

Ces dédains de notre âge font, du reste, remonter à sa véritable source, et remettent dans son premier domaine cette royauté par le sort des fèves, que la bonhomie de nos pères et la curiosité constante pour les amusements naïfs avaient fait admettre dans leurs fêtes.

C'est un emprunt que les chrétiens avaient fait aux enfants de Rome: il n'y a donc que justice dans la restitution que notre goût blasé veut en faire aux enfants de Paris.

A Rome, pendant les saturnales, tandis que les esclaves, devenus maîtres pour un jour, se créaient, par le sort des dés, un roi du festin, les enfants faisaient de même, en jouant à *pair ou non* avec des fèves. Les parents présidaient volontiers à ces élections enfantines; ils aimaient à y voir mettre en jeu la royauté; ils appelaient cela *faba mimus*, la farce de la fève, comme Cicéron l'a dit quelque part. Puis, quand ils avaient à désigner une puissance qui leur semblait devoir être éphémère, se souvenant encore du jeu de leurs enfants, ils disaient: « Cela passera comme le roi de la fève. » *Vides ne*, lit-on encore dans Cicéron, *consultatum illum fabæ regnum futurum?* Voyez-vous comme ce consulat va devenir une royauté.

Les Grecs avaient commencé de mettre les fèves en honneur. Ils s'en servaient, dit-on, pour l'élection de leurs magistrats. Pythagore portait à ce légume un mystérieux respect; la défense d'en manger était une des prescriptions de sa doctrine, et ses disciples observaient rigoureusement cette loi sans savoir peut-être eux-mêmes pourquoi le philosophe leur maître la leur imposait. Du reste, ce précepte pythagoricien *a fabis abstinere* — ne mange pas de fèves — est encore pour nous une énigme à résoudre, car la secte tout entière a gardé le secret; la tradition des écoles de Samos est restée muette aux questions de tous nos érudits.

Voilà bien certainement de quoi donner aux fèves une grande importance philosophique, et les enfants de Rome furent singulièrement hardis quand, sans nul souci de cette consécration mystérieuse, ils prirent les fèves pour s'en faire des jouets.

Dans les temps primitifs de l'Eglise, alors que les mystères du christianisme étaient aux mains d'un petit nombre de fidèles, jaloux de les conserver purs, et que les traditions païennes ne les avaient point encore altérés en s'y mêlant, on ne célébrait la fête des Rois par aucun festin; loin de là, on jeûnait le jour de l'Epiphanie. Mais quand la religion, s'étendant chaque jour, l'eut enfin emporté sur le paganisme, certains fidèles réclamèrent auprès des conciles. « Après une longue polémique, dit M. Edouard Fournier, dans un curieux document sur la Fête des Rois, ils obtinrent enfin que le Saint Père leur octroierait le droit de se réjouir le jour de l'Epiphanie; l'Eglise consentait à sanctifier leur joie. L'argument qui les avait fait triompher était celui-ci :

« Pour fêter la bienvenue d'un Dieu, ne vaut-il pas mieux faire éclater toute son allégresse, que de se résigner tristement à la pénitence? »

La fête des Rois fut inventée. C'était au XVI<sup>e</sup> siècle où, comme l'on sait, les mystères de la religion étaient l'objet de mises en scènes originales et publiques.

Ainsi, le mercredi des Quatre-Temps de décembre, à cet instant de la messe où le prêtre lit que l'ange Gabriel vient annoncer à Marie le mystère de l'Incarnation, on faisait monter une jeune fille sur un échafaud orné de draperies et dressé au milieu du chœur de l'église. Là, un petit enfant richement paré avec des ailes d'ange au dos, venait lui dire en latin que le temps approchait où elle deviendrait la mère du Christ. Une colombe était suspendue au-dessus de la tête de la jeune fille, et tenait lieu du Saint-Esprit.

Le Vendredi-Saint, on attachait un homme sur une croix avec des cordes pour figurer le crucifiement du Sauveur.

Le jour de la Pentecôte, voulant représenter la descente du Saint-Esprit, on jetait à l'heure de tierce et pendant le *Veni Creator*, des étoffes enflammées du haut des voûtes de l'église (ce qui avait bien quelque danger). C'étaient les langues de feu apparues sur la tête des apôtres.

Or, pour célébrer la nouvelle fête des Rois, pour l'introniser dignement dans le domaine de ces joies mystiques qu'on avait réclamées pour elle, on inventa une semblable cérémonie: quelques jours avant la fête, les chanoines élisèrent un d'entre eux pour lui donner la place suprême et le nom de roi. On élevait un trône dans la première place du chœur, et c'est là qu'il devait siéger, en tenant une palme pour sceptre. A la messe, trois chanoines revêtus, le premier d'une dalmatique blanche, le second d'une rouge, le troisième d'une noire, couleurs présumées des trois rois, s'avançaient dans l'église une couronne sur la tête et une palme à la main. Chacun d'eux était suivi d'un page, et un lustre garni de cierges, figurant l'étoile conductrice, les précédait. Quand venait la lecture de ce passage de l'Evangile où il est dit que les mages entrèrent dans l'étable pour y adorer l'Enfant divin, les chanoines arrivés devant l'autel s'agenouillaient devant le célébrant et lui offraient leurs dons. La veille et le jour de l'Epiphanie, quand la messe était achevée, le chanoine roi donnait à tous les prêtres qui composaient sa cour une magnifique collation. On lui rendait des honneurs comme au roi de la Compagnie.

Ce banquet final fit le succès de la fête; les séculiers, ne lui refusèrent plus leur dévotion, du moment que leur sensualité gastronomique y dut trouver son compte. Chaque famille voulut son roi, et c'est pendant le repas, par la voie du sort, qu'on décida de nommer celui qui occuperait cette dignité éphémère.

Le gâteau le plus fin et la fève adroitement cachée dans un repli de la pâte, étaient comme aujourd'hui le scrutin de cette élection.

Le roi nommé, on lui composait une cour: toute la famille se soumettait à ses ordres, et pour signaler les actes de ce règne où les plats exquis à déguster, les plus larges flacons à vider étaient à l'ordre du jour; chaque fois qu'il buvait, on criait; *le roi boit!* comme on crie ailleurs *vive le roi!* après quelque action d'éclat d'un général d'armée, sinon de Sa Majesté elle-même. Quiconque manquait à pousser ce *vivat* obligé avait sa punition indiquée d'avance; on le marquait d'encre au visage, en mémoire sans doute de celui des Mages qu'on a coutume de représenter le visage et les mains noircies.

Les princes voulurent eux-mêmes se donner dans leur palais la réjouissance de cette royauté qui les détrônerait pour une heure et leur donnerait le plaisir de voir sans danger quelqu'un régner à leur place. Le plus souvent alors, on choisissait pour roi quelque enfant pauvre ou quelque pauvre diable, en ayant soin, avant de l'en déposséder, de faire une quête qui lui laissait toujours une somme assez ronde, en souvenir de sa royauté. Les *saturnales* romaines, où les esclaves étaient maîtres pour un jour, se trouvaient ainsi complètement renouvelées au sein même de notre religion.

Voici comment Jean d'Arronville rapporte la manière dont le duc de Bourbon (Louis XIII) faisait son roi :

(1) 1 vol. in-18, Hachette éditeur, 79, boulevard St-Germain, Paris.

« Tout le jour des Roys, où le duc de Bourbon fit grande fête et lie chère, et fit son roy d'un enfant en l'âge de huit ans, le plus pourvu que l'on trouva en toute la ville et le faisait vêtir en habit royal, en lui baillant tous ses officiers pour le gouverner, et faisant bonne chère à celui roy pour révérence de Dieu, et le lendemain, celui roy dînait à la table d'honneur. Après venait son maître d'hôtel qui faisait sa quête pour le pauvre roy auquel le duc Loys de Bourbon donnait communément quarante livres pour tenir l'école, et tous les chevaliers de la cour chacun un franc, et les escuyers chacun un demi-franc ; si montoit sa somme aucune fois près de cent francs, que l'on bailloit au père ou à la mère, pour les enfants qui étoient roys à leur tour, à enseigner à l'école sans autre œuvre, dont maints d'iceux en vivoient à grand honneur, et cette belle coutume tint le vaillant duc Loys de Bourbon tant comme il vesquit ».

Souvent, chez les grands seigneurs, le repas était suivi de joutes, de tournois figurés et de combats en simulacre des guerres. Là, si le roi de la fête était seulement chevalier, il pouvait avoir l'honneur de se mesurer avec le roi de France lui-même. C'est dans un de ces combats, à Romorantin, que François I<sup>er</sup> attaquant le logis du comte de St-Pol, à grand renfort de boules de neige, de pommes et d'œufs, un mal avisé jeta par la fenêtre un tison de bois enflammé qui tomba sur la tête du roi et faillit le tuer.

Sous Henri III, la fête des Rois était fort en honneur. L'Estoile décrit ainsi dans son journal ce qui se passa à la messe de Henri III, le jour de l'Épiphanie 1578 :

« Le lundi 6 janvier, jour des Roys, la demoiselle de Pons de Bretagne, reine de la fête par le Roy désespérément brave, frisé et gaudronné, fut menée du château du Louvre à la messe en la chapelle de Bourbon, estant le Roy suivy de ses jeunes mignons, autant ou plus braves que luy. Bussy d'Amboise, le mignon de Monsieur, frère du Roy, s'y trouva à la suite de Monsieur le duc, son maître, habillé tout simplement et modestement, mais suivy de six pages vêtus de drap d'or, frisés, disant tout haut : que la saison estoit venue, que les belistres seroient ses plus braves : de quoi suivirent les secrettes haines et les mécontentements et querelles qui parurent bientôt après ».

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN.

Un service sera célébré à la Cathédrale, à dix heures du matin, mercredi 14 janvier courant, jour anniversaire de la mort de

M. le Baron de BOYER de S<sup>te</sup>-SUZANNE  
Ancien Gouverneur Général de la Principauté

Là famille de Boyer de Sainte-Suzanne a l'honneur de prier ses amis d'y assister.

Etude de M<sup>e</sup> Louis VALENTIN, notaire à Monaco

AVIS

Suivant acte passé devant ledit M<sup>e</sup> Valentin, le douze janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq, monsieur Charles Jungo, coiffeur à Monaco, a vendu à monsieur Nestor Moëhr, aussi coiffeur à Monaco :

1<sup>o</sup> Le fonds de commerce de coiffeur, exploité par monsieur Jungo audit Monaco ; 2<sup>o</sup> les pratiques, clientèle et achalandage qui y sont attachés ; 3<sup>o</sup> les marchandises et ustensiles servant à son exploitation et autres objets mobiliers.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être formées dans les dix jours, entre les mains de l'acquéreur, au domicile élu en l'étude de M<sup>e</sup> Valentin, susnommé, à Monaco, à peine de déchéance.

**VILLA RAVEL** MAISON MEUBLÉE  
Appartem<sup>ts</sup> complets.  
Chambres séparées. Family House. — English spoken.  
— Bas-Moulins. Monte Carlo.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 5 au 11 Janvier 1885.

MENTON, brick-goël., Louise, fr., c. Palmaro, vin.  
SUNDERLAND, brick-goël., Gregorius, grec, c. Comminos, houille.  
SAINTE MARGUERITE, b. Roccatagliata, ital., c. Viacavo, engins de pêche.  
CANNES, b. Charles, fr., c. Allègre, sable.  
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte, id.  
ID. b. Marceau, fr., c. Gardin, id.  
ID. b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornéro, id.  
ID. b. Saint-Pierre, fr., c. Cantoné, id.  
ID. b. Ange-Gardien, fr., c. Balestra, id.  
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte, id.  
ID. b. Charles, fr., c. Allègre, id.  
ID. b. Virginie, fr., c. Isoard, id.  
ID. b. Saint-Joseph, fr., c. Ricord, id.  
NICE, vap., Vent-Debout, fr., c. Lambert, passagers.  
CANNES, b. Saint-Pierre, fr., c. Albert, sable.  
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte, id.  
ID. b. Charles, fr., c. Allègre, id.  
ID. b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornéro, id.

Départ du 5 au 11 Janvier 1885.

GÈNES, yacht à vap., Marchesa, angl., c. Houston, passagers.  
SAVONE, b. L'Unione, ital., c. Bollerano, sur lest.  
MENTON, brick-goël., Linda, fr., c. Rey, id.  
ID. brick-goël., Louise, fr., c. Palmaro, vin.  
S<sup>te</sup>-MARGUERITE, b. Roccatagliata, ital., c. Viacavo, sur lest.  
CANNES, b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornéro, id.  
ID. b. Virginie, fr., c. Isoard, id.  
ID. b. Charles, fr., c. Allègre, id.  
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte, id.  
ID. b. Marceau, fr., c. Gardin, id.  
ID. b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornéro, id.  
ID. b. Saint-Pierre, fr., c. Albert, id.  
ID. b. Ange-Gardien, fr., c. Balestra, id.  
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte, id.  
ID. b. Charles, fr., c. Allègre, id.  
ID. b. Virginie, fr., c. Isoard, id.  
ID. b. Saint-Joseph, fr., c. Ricord, id.  
NICE, vap., Vent-Debout, fr., c. Lambert, passagers.  
CANNES, b. Saint-Pierre, fr., c. Cantoné, sur lest.  
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte, id.  
ID. b. Charles, fr., c. Allègre, id.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST ET DE BRIGHTON

SERVICES QUOTIDIENS PAR TRAINS RAPIDES

PARIS & LONDRES

PAR ROUEN, DIEPPE ET NEWHAVEN.

Départs de PARIS (Gare Saint-Lazare)

Billets simples, valables pendant sept jours : 1<sup>re</sup> classe, 43 fr. 50 ; 2<sup>e</sup> classe, 31 fr. 25 ; 3<sup>e</sup> classe, 23 fr. 50 ;  
Billets aller et retour valables pendant un mois : 1<sup>re</sup> classe, 71 fr. 25 ; 2<sup>e</sup> classe, 51 fr. 25 ; 3<sup>e</sup> classe, 40 fr.

Ces prix comprennent la nouvelle taxe spéciale des ports, créée par la loi du 3 septembre 1884.

COLLÈGE S<sup>t</sup>-CHARLES

MONACO

Sous la direction de Mgr l'Évêque

Les Classes se font en français.  
Enseignement : Secondaire, Spécial, Primaire.  
Pensionnat — Demi-Pensionnat — Externat.  
Omnibus matin et soir.  
Des Religieuses sont chargées des plus jeunes enfants

A. KUNZ  
VENTE ET LOCATION DE PIANOS  
Rue Grimaldi, 34, rez-de-chaussée

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)  
VENTE de TERRAINS dans de bonnes conditions  
S'adresser :  
à M. F. GINDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condamine,

AGENCE GÉNÉRALE DE LOCATION

DE  
VILLAS ET APPARTEMENTS  
VENTE & ACHAT DE PROPRIÉTÉS & DE FONDS DE COMMERCE  
REGIE D'IMMEUBLES  
LOCATION & VENTE DE PIANOS  
A. ROUSTAN  
Avenue de la Costa — Grand Hôtel — MONTE CARLO

BAZAR  
MAISON MODÈLE

MONTE CARLO  
FARALDO, Propriétaire

Spécialité de chaussures de Paris pour hommes et pour dames — Articles de Paris haute fantaisie — Papeterie — Fournitures de bureaux — Ombrelles et parapluies — Cannes fantaisie, olivier et oranger — Parfumerie extra-fine — Eventails — Brosserie et éponges — Articles de jeux — Jouets d'enfants à tous les prix — Mercerie et rubans — Ganterie extra-supérieure — Bonneterie — Chemises — Cravates haute nouveauté.

NESTOR MOEHR  
COIFFEUR-PARFUMEUR

Sous les Arcades du Grand-Hôtel, Monte Carlo

SALONS POUR MESSIEURS ET DAMES  
COIFFURES DE BALS ET SOIRÉES  
SPÉCIALITÉ D'OUVRAGES EN CHEVEUX  
Soins particuliers de la tête  
SCHAMPOOING AMÉRICAIN  
FANTAISIE, ARTICLES DE TOILETTE, GANTERIE

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.  
Sommaire du n<sup>o</sup> 6 (10 janvier 1885) :

Art et Chiffons par Frivoline, dessin de Karl. — Gazette hérauldique, par H. Gourdon de Genouillac. — La meunière et le soldat, par Arsène Houssaye, dessin de H...y. — La marée montante, dessin original de A. Guillemet. — Une Russe, par de Valton. — Le Cirque Molier, dessin de H. Gerbault, légendes de H...y. — L'amour au Harem, dessin original du peintre Huyssmans. — Une chasse à Bonnelles, chez la duchesse d'Uzès, par Le Toy. — Chronique mondaine, par Montjoye. — Les costumes de Théodora, d'après la mosaïque de Ravenne. — Courrier des théâtres, par Chiffon. — Chronique financière, par Bonconseil.

ABONNEMENTS :

PARIS : Un an, gravure coloriée . . . . . 60 fr.  
— Un an, sans gravure coloriée . . . . . 50 »  
— Six mois . . . . . 32 »  
— Trois mois . . . . . 17 »  
Départements et étranger, port en sus. Rue Halévy, 8, Paris.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1885.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Janvier	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL						
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir									
	6	766.7	766.7	766.7	765.9	766 »	9.2	11.3	12.8	10.1				8.6	70	NO modéré	beau		
7	64.9	64.2	63.4	63.9	63.9	8.3	10.6	11.»	9.8	8.8	70	SO id.	id.						
8	62.9	62.4	61.5	61.6	61.6	8.1	10.»	12.7	11.3	8.5	65	SO id.	id.						
9	61.8	61.3	62.8	61.6	62.4	6.4	9.2	11.4	9.2	7.5	76	SO id.	id.						
10	63.6	63.4	62.3	61.6	61.1	6.5	8.9	11.»	9.3	7.4	64	O id.	id.						
11	54.8	53.4	50.2	49.5	48.7	6.4	8.9	10.4	9.7	9.1	78	O id.	couvert						
12	48 »	46.7	46.1	46.3	46.4	8.»	9.3	10.9	9.2	8 »	68	SO id.	beau						
DATES												6	7	8	9	10	11	12	
Températures extrêmes					Maxima	12.8	11.9	12.7	11.4	11.»	10.4	10.9	Pluie tombée : 0 <sup>mm</sup>						
					Minima	7.5	6.9	7.7	5.8	5.7	6.1	6.1							